

Objectifs

- analyser la demande des personnes et la situation familiale dans toutes leurs dimensions psychologiques, sociologiques, juridiques et financières.
- mettre en œuvre un processus de médiation familiale : comment conduire les entretiens de médiation familiale, accueillir les difficultés relationnelles et les conflits interpersonnels, aider à établir les différents budgets de la famille et à rédiger un projet d'entente pouvant être soumis à l'autorité judiciaire.
- développer des activités de promotion et de développement de la médiation familiale, métier en développement, encouragé par la nouvelle législation sur la famille et le divorce, la famille et les enfants

Inscription et délais d'accès à la formation

Téléchargez le dossier de candidature sur notre site internet www.icp.fr/ifomene.

Date limite de dépôt des dossiers : 30 septembre 2024

Après réception des dossiers, les candidats admissibles seront invités sous 10 jours à un entretien individuel avec les responsables de la formation. Les entretiens ont lieu jusque fin octobre. Les confirmations d'admission sont données sous 15 jours ouvrés.

Tarifs de scolarité 2024-2026

Tarif individuel : de 7400€ à 9100€ net de taxes (auxquels s'ajoutent 152 euros de Campus Responsable)

Tarif formation continue (CPF, Transition Pro, Pôle Emploi, Région, employeur) : 9 490€ (auxquels s'ajoutent 152€ de frais Campus Responsable)

Ces tarifs comprennent les frais d'inscription, de bibliothèque et les frais de dossiers.

Formation éligible au CPF

Conditions d'admission, prérequis

Être titulaire de l'un de ces diplômes :
- un diplôme national au moins de niveau II (Bac +3) de droit, de psychologie ou de sociologie ;
- un diplôme national au moins de niveau III (Bac +2) + 3 années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Le diplôme d'État est également accessible en VAE complète ou partielle.

La validation par blocs de compétences n'est pas possible.

Vous souhaitez devenir médiateur familial

Vous voulez en savoir plus ?

Contact

01 86 46 15 97

demf.ifomene@icp.fr

La médiation familiale s'exerce principalement dans les services de médiation familiale et dans des réseaux associatifs intervenant sur les familles en difficulté, tels que l'UDAF (union départementale des affaires familiales). Les associations de sauvegarde de l'enfance, les services d'action sociale de certains organismes publics ou parapublics, ainsi que les collectivités locales et territoriales forment le reste des employeurs.

Le métier est aussi parfois effectué en libéral, à plein temps ou comme complément d'activité.

Une fois diplômé et en exercice, l'analyse de sa pratique professionnelle permettra au médiateur, dans une dimension individuelle et collective, de réfléchir aux actes qu'il pose dans le cadre de l'exercice de son métier et à sa posture de tiers.

Une fois diplômé, le médiateur est invité à continuer de se former, dans le cadre de sessions de formation continue proposées par l'IFOMENE ou par d'autres centres de formation. Il peut notamment s'inscrire en auditeur libre aux modules du Diplôme Universitaire de Médiateur.

Accueil du public en situation de handicap

Il est important que tout futur apprenant en situation de handicap et/ou rencontrant des difficultés médicales même temporaires, se signale dès son dépôt de candidature auprès de l'Ifomene de manière à anticiper et évaluer les adaptations nécessaires. Des conditions spécifiques seront prises en compte et mises en œuvre. L'accompagnement se fera, aussi bien pour les cours que pour les contrôles continus. Cet aménagement devra répondre et correspondre le mieux à la situation handicapante rencontrée, pour que l'expérience sur notre Campus soit la plus satisfaisante possible.

Voir les détails notre page internet : <https://www.icp.fr/vie-du-campus/vie-associative-et-etudiante/handicap>



L'esprit grand ouvert sur le monde



DIPLÔME D'ÉTAT de médiateur familial

2024 - 2026

20e promotion

Premier formateur agréé (depuis le 19 mai 2005)



ICP
INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde

Les atouts du cursus Ifomene

- > une équipe pédagogique disponible, expérimentée et diversifiée de formateurs médiateurs familiaux praticiens
- > un lieu de cours agréable : un campus au cœur du Quartier latin
- > la possibilité de participer à toutes les activités de l'Ifomene (Cafés mensuels de la médiation, Club Ifomene, les Rencontres de la médiation familiale (1 par trimestre), Fête annuelle de la médiation, Analyse de Pratique, suivi de cours parmi les 30 modules du Diplôme Universitaire, liens avec les fédérations de médiation auxquelles Ifomene adhère)
- > les moyens techniques d'une université (bibliothèque, services, logistique)

Méthodes pédagogiques mobilisées

- > une formation organisée une semaine par mois pendant 18 mois, du lundi au vendredi de 9h à 17h
- > alternance de cours magistraux et de jeux de rôle afin d'acquérir progressivement la posture de médiateur
- > un accompagnement personnalisé au mémoire final (DC2) dans le cadre d'une Année de Rédaction de Mémoire (ARM) : 5 entretiens collectifs avec un formateur et un tutorat individuel

Chacun(e) bénéficie d'un accompagnement très individualisé qui l'inscrit dans une dynamique personnelle de progrès et de réussite, au-delà des heures prévues par le décret.

Cursus intégral de cadre légal : novembre 2024 - avril 2026				
Théorie		Pratique	Mémoire	
Formation spécifique à la médiation familiale 315 heures : DC1/DC3*		Unités contributives** 161 heures : DC2*	140 heures : DC1 37 heures : DC2	
<p>Médiation : un concept humaniste, un cadre éthique, un processus méthodique</p> <ul style="list-style-type: none"> -des principes fondamentaux pour l'approche des relations humaines difficiles -une pratique des médiations fondée sur des valeurs philosophiques et éthiques -phénoménologie des médiations le développement historique et les spécificités des médiations et de la médiation familiale <p>Les spécificités de la médiation familiale</p> <ul style="list-style-type: none"> - comment elle s'insère dans le cadre légal - ses potentialités mais aussi ses limites - définir et prendre la mesure des particularités du processus - adopter la posture du médiateur familial : donner sens et faire vivre la position de tiers - prendre toute la mesure des responsabilités du médiateur familial - repenser la place de l'écrit dans l'esprit de la médiation familiale 	<p>Comprendre et mettre en œuvre les étapes du processus de médiation</p> <ul style="list-style-type: none"> - gérer les conflits et leurs effets directs et indirects - restaurer une relation de respect et restaurer des liens - connaître et maîtriser grilles d'analyse des situations et techniques d'entretien spécifiques <p>Diversité des contextes et angles d'approche du médiateur familial</p> <ul style="list-style-type: none"> -comment aborder violences conjugales et familiales -quelle attention porter à d'éventuelles dimensions pénales des situations -comment faire leur place aux aspects successoraux directs ou indirects -comment donner toute son importance à la protection de l'enfance et de l'adolescence -prendre en compte les dimensions interculturelles et internationales -prendre en considération les dimensions intergénérationnelles -penser et promouvoir la médiation en dehors d'un contexte de rupture 	<p>Unité de psychologie 63 h</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les structures familiales - Appréhender le développement psycho-affectif des êtres dans le processus de construction du couple comme dans les séparations et ruptures - Connaître et reconnaître la psychopathologie de la famille <p>Unité de sociologie 35 h</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre la mesure des évolutions sociologiques de la famille et leurs effets - Incidences pratiques et humaines de la démographie et de l'anthropologie des relations - Comment passer du couple à la parentalité et aux liens familiaux - Accueillir l'interculturalité dans toutes ses dimensions <p>Unité de droit 63 h (avec des avocats médiateurs et des magistrats prescripteurs de médiations)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être familier avec l'organisation juridictionnelle, l'action en justice et le rôle du juge aux affaires familiales - Disposer des connaissances nécessaires à maîtriser et mettre en œuvre sur : <ul style="list-style-type: none"> . les procédures de divorce et de séparation . le droit patrimonial de la famille . le droit civil de la famille et de l'enfant . le droit pénal de la famille 	<p>Stage 105h Stage suivi par une responsable pédagogique Ifomene dédiée : mise en situation professionnelle auprès d'un médiateur familial qualifié en exercice.</p> <p>Supervision personnelle et analyse de la pratique 35 h Accompagnement au processus de médiation familiale et analyse de sa pratique</p>	<p>Méthodologie d'élaboration du mémoire 15h de Masterclass (samedis) en plus des 14h prévues par le décret</p> <p>+ 7 heures de coaching oral</p> <p>+ 1 heure soutenance blanche individuelle</p> <p>+ Tutorat dédié accompagnement par un tuteur attribué par le responsable des mémoires</p> <p><i>La DGCS prévoit un délai de 5 ans après la formation initiale pour soutenir son mémoire.</i></p>

* Domaine de certification 1 (DC1) : présentation et soutenance d'un dossier de pratiques professionnelles (réalisé en centre de formation)

* Domaine de certification 2 (DC2) : évaluation par contrôle continu et examen en centre de formation / Présentation et soutenance d'un mémoire organisé par la DRIEETS en centre d'examen régional

* Domaine de certification 3 (DC3) : réalisation d'une action de communication

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu, fiches de lecture, épreuves écrites (en octobre 2025 et mars 2026)
- Soutenance du dossier de pratique professionnelle en mars 2026
- Réalisation d'une action de promotion de la médiation familiale (à rendre en février 2026)
- Soutenance (en juin 2026) du mémoire de fin de formation devant un jury composé de professionnels

Taux de réussite au diplôme (2022) : 100%

Taux de réussite au diplôme (2023) : 100%

Equipe pédagogique : **Muriel PICARD BACHELERIE**, médiatrice familiale DE, animatrice d'analyse de la pratique, responsable de la formation, coordinatrice des stages | **Nabyle CHEKIR**, médiateur familial D.E, sexothérapeute, responsable pédagogique, responsable des mémoires et de l'ARM | **Nicolas LAURIOT dit PREVOST**, sociologue, consultant, responsable du module sociologie | **Dahlia BUSSAC**, avocate, médiatrice familiale D.E, responsable du module droit | **Alice DALAINE**, psychologue, responsable du module psychologie | **Jacky ROGUES**, psychanalyste, médiateur familial D.E | **Emma FRANCONVILLE**, assistante pédagogique

Intervenants :

Gulnar AMENGUAL, médiatrice familiale D.E, directrice de Parenthèse Médiation | **Charlotte AVEILLAN**, médiatrice familiale D.E. | **Stephen BENSIMON**, directeur Ifomene, médiateur | **Delphine CHAUVEINC**, médiatrice familiale D.E | **Dominique DE CORNULIER**, médiatrice familiale D.E | **Sébastien CUNET**, médiateur familial D.E, président de l'APMF | **Jocelyne DAHAN**, médiatrice familiale D.E, auteure et pionnière de la médiation familiale en France | **Armelle DELABRE**, médiatrice familiale D.E | **Muriel DELPRAT**, médiatrice familiale D.E. | **Sabrina de DINECHIN**, médiatrice familiale D.E, auteure | **Alexandra GOURDON**, médiatrice familiale D.E | **Johanna HAWARI**, Directrice du Centre Professionnel de Médiation de Beyrouth, avocate, médiatrice familiale interculturelle | **Danièle HENRIE**, médiatrice familiale D.E | **Marc JUSTON**, juge aux affaires familiales | **Nathalie LEBEAU**, médiatrice familiale D.E | **Karine MAUGUIN**, médiatrice familiale D.E | **Hubert MYON**, acteur, formateur coach, médiateur | **Béatrice PERRIN**, médiatrice familiale D.E, directrice du CERAF Médiation | **Marie-Laure PESME**, médiatrice familiale D.E, auteure | **Audrey RINGOT**, vice-présidente de l'APMF et médiatrice familiale D.E | **Antoine ROUHER**, médiateur | **Emmanuel ROQUE**, médiateur familial D.E. | **Élisabeth SCHMITLIN**, médiatrice familiale D.E. spécialisée dans l'accompagnement de détenu | **Valérie TOMASIN**, médiatrice familiale D.E | **Stéphanie VAUTIER**, médiatrice familiale D.E. | **Agnès VISCART HANNION**, médiatrice familiale D.E | **Marie Dominique WILPERT**, psychosociologue clinicienne, formatrice | **Isabelle ZAKIA**, psychologue-psychothérapeute